



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 DECEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le dix novembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

L'an deux mille seize, le treize décembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, M. HERVELIN, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS M. LECERF, Mme MOUNIER, M. GARANS, M. COUTIER, Mme PICAT, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, Mme PERIMONY-BENASSY, Mme BISBAU, Mme MONTAUCET, M. AJA, M. ROBLES, M. POULAERT

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. SAUBIETTE	procuration à	M. PERRET
M. SALLABERRY	procuration à	Mme NOGARO
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. LAURENT

ABSENTE EXCUSÉE

Mme FAURE

ABSENTS :

Mme DELAVENNE
M. CLAVERIE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de pouvoirs: 3

Nombre de votants : 30

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2016

Procès verbal de la séance du 10 novembre 2016

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade, Maire,

Vote : 30

Pour : 29

Abstention : 1 (M. Poulaert)

Le Conseil municipal,

APPROUVE le procès verbal de la séance du 10 novembre 2016

Décisions prises par délégation

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
558	14/10	prêt de salle ass. syndicale Lot Fringon 22-10	Mise à disposition d'une salle municipale – Association syndicale du lotissement Fringon	A titre gratuit
559	14/10	prêt de matériel EMMAUS	Mise à disposition de matériel municipal – Association Emmaüs Landes-Pays Basque	A titre gratuit
560	19/10	DVCS - MAC - Saison culturelle - Zapico - 18-12-2016	Contrat avec l'association Aula de Musica Antigua pour le concert du 18/12/16	1000,00 €
561	19/10	encaissement chèque sinistre dommages aux biens Portique PIERRE SEMARD	Indemnisation suite à un sinistre sur le portique Pierre Sémard	3465,18 €
562	20/10	Mise à Dispo Concaret AST YOGA année scolaire 16-17	Mise à disposition annuelle de la salle polyvalente de l'école F. Concaret – AST Yoga	A titre gratuit
563	20/10	Mise à Dipo LASPLACETTES Rencontre & Amitié 16-17	Mise à disposition annuelle de la salle de sport de l'école R. Lasplacettes – Association Rencontre et Amitié	A titre gratuit
564	20/10	Mise à Dispo LASPLACETTES Club des Aînés 16-17	Mise à disposition annuelle de la salle de sport de l'école R. Lasplacettes – Club des Aînés Tarnos Barthes	A titre gratuit
565	20/10	Mise à Dispo LASPLACETTES Danse Contemporaine 16-17	Mise à disposition annuelle de la salle de sport de l'école R. Lasplacettes – SICSBT Danse contemporaine	A titre gratuit
566	20/10	Mise à Dipo Poueymidou Danse Contemporaine 16-17	Mise à disposition annuelle de la salle de sport de l'école D. Poueymidou – SICSBT Danse contemporaine	A titre gratuit
567	20/10	Mise à Disposition - Ecole Odette Duboy - salle motricité - RTO	Mise à disposition de la salle de motricité de l'école O. Duboy – AEHM Résidence Tarnos Océan	A titre gratuit

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
568	20/10	Mise à Disposition Poueymidou Aérofit s 16-17	Mise à disposition annuelle de la salle de sport de l'école D. Poueymidou – Aerofit's Club Tarnos	A titre gratuit
569	20/10	Mise à Disposition Concaret Aérofit s 16-17	Mise à disposition annuelle de la salle polyvalente de l'école F. Concaret – Aerofit's club Tarnos	A titre gratuit
570	20/10	Mise à Disposition J. Mouchet Aérofit s 16-17	Mise à disposition annuelle de la salle polyvalente de l'école J. Mouchet – Aerofit's club Tarnos	A titre gratuit
571	20/10	Mise à Disposition CONCARET Aérofit s 16-17	Mise à disposition annuelle de la salle polyvalente de l'école F. Concaret – AST Aérofit	A titre gratuit
572	20/10	Mise à Disposition LASPLACETTES Aérofit s 16-17	Mise à disposition annuelle de la salle de sport de l'école R. Lasplacettes – AST Aérofit	A titre gratuit
573	21/10	Mise à Disposition POUYEMIDOU AST AEROBIC 16-17	Mise à disposition annuelle de la salle de sport de l'école D. Poueymidou – AST Aérofit	A titre gratuit
574	21/10	Mise à Disposition J. MOUCHET DANSE ET VIE 16-17	Mise à disposition annuelle de la salle polyvalente de l'école J. Mouchet – Association Danse et Vie	A titre gratuit
575	21/10	Mise à Disposition J. MOUCHET LOUS DE GARROS 16-17	Mise à disposition annuelle de la salle polyvalente de l'école J. Mouchet – Association Lous de Garros	A titre gratuit
576	21/10	Mise à Disposition BIARROTTE SICSBT TIR A L ARC	Mise à disposition annuelle de la salle Biarrotte – SICSBT Tir à l'arc	A titre gratuit
577	21/10	Mise à Disposition J. MOUCHET Centre Culturel Section Bazaroidé	Mise à disposition annuelle de la salle polyvalente de l'école J. Mouchet – Centre culturel et social Boucau Tarnos	A titre gratuit
578	21/10	attribution marché 16tx046 déconstruction démolition de bâtiments communaux	Marché relatif aux travaux de déconstruction / démolition de bâtiments communaux avec la société COLAS	54 999,40 € HT
579	21/10	Mise à disposition matériel MMe Rouleau	Mise à disposition de matériel municipal – Mme Rouleau	A titre gratuit
580	21/10	Mise à Disposition Salle de Réunion Eglise des Forges pour Centre Culturel DESSIN	Mise à disposition annuelle de la salle de réunion de l'Eglise des Forges – Centre culturel et social Boucau Tarnos	A titre gratuit
581	21/10	Mise à Disposition J. MOUCHET Centre Culturel Théâtre Enfants	Mise à disposition annuelle de la salle polyvalente de l'école J. Mouchet – Centre culturel et social Boucau Tarnos	A titre gratuit
582	21/10	Mise à Disposition BENEUF Centre Culturel Cirque	Mise à disposition annuelle de la salle J.L. Beneuf – Centre culturel et social Boucau Tarnos	A titre gratuit

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
583	21/10	Mise à Disposition F. CONCARET Centre Culturel Danses Espagnoles 16-17	Mise à disposition annuelle de la salle polyvalente de l'école F. Concaret – Centre culturel et social Boucau Tarnos	A titre gratuit
584	24/10	attribution marché étude T.L.P.E.	Marché relatif à la constitution d'une base de données dans le cadre de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure avec la société AG CARTO	10 450,00 € HT
585	24/10	Mise à Disposition POUUEYMI AST HIP HOP	Mise à disposition annuelle de la salle de sport de l'école D. Poueymidou – Urban Danse School	A titre gratuit
586	24/10	Mise à Disposition CONCARET AST HIP HOP	Mise à disposition annuelle de la salle polyvalente de l'école F. Concaret – Urban Danse School	A titre gratuit
587	24/10	Convention conclue avec l organisme SAFRAN Helicopter Engines de mise à disposition d une salle de réunion au Pôle de Services Espace Technologique Jean Bertin	Convention conclue avec l'organisme SAFRAN Helicopter Engines de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services Espace Technologique Jean Bertin le 26/09/16	90,00 €
588	24/10	Convention conclue avec l organisme SAFRAN Helicopter Engines de mise à disposition d une salle de réunion au Pôle de Services Espace Technologique Jean Bertin	Convention conclue avec l'organisme SAFRAN Helicopter Engines de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services Espace Technologique Jean Bertin le 30/09/16	90,00 €
589	24/10	Mise à disposition Eglise Des Forges - Expo Le Cercle du Marais	Mise à disposition de l'Eglise Notre Dame des Forges – Association Le Cercle du Marais	A titre gratuit
590	25/10	Convention de prestation de service - Centre du Vignaud - Futuroscope	Convention de prestation de service avec le Centre du Vignaud pour le séjour au Futuroscope	29,50 € / jour / jeune 21,20 € / jour / adulte
591	25/10	Convention de Partenariat avec TV Landes	Convention de partenariat avec TV Landes pour la réalisation de 5 reportages sur la Commune	1 500,00 €
592	25/10	Contrat d abonnement aux services publics d'eau potable et d'assainissement collectif pour le bâtiment sis Zone Industrielle - 506 rue de l Industrie ç parcelle AL 432.	Contrat avec le SYDEC pour la continuité de l'abonnement du bâtiment situé au lotissement P. Sémard	
593	25/10	Contrat d abonnement au service de distribution deau potable pour le bâtiment sis Zone Industrielle - 506 rue de l Industrie ç parcelle AL 432.	Contrat avec le SIAEP pour la continuité de l'abonnement du bâtiment situé au lotissement P. Sémard	
594	26/10	Prêt de salle ACCA 27-10	Mise à disposition d'une salle municipale – ACCA	A titre gratuit
595	26/10	Prêt matériel Jeanny Boutique	Mise à disposition de matériel municipal – Magasin Jeanny Boutique	A titre gratuit

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
596	26/10	Pret de la salle Mandela Parti de Gauche 03-11	Mise à disposition d'une salle municipale – Parti de Gauche	A titre gratuit
597	27/10	Attribution marché 16FS038 M.O.E. aménagement de la place Viro	Marché relatif à la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place Viro avec la société Dessein de Ville	79 400,00 €
598	28/10	Convention de prestation de service - Conférence rythme scolaire	Convention de prestation de service avec Mme Leconte pour l'animation d'une conférence et d'ateliers autour du thème « Le rythme de l'enfant »	1 000,00 €
599	28/10	DVCS - Médiathèque - Un exil espagnol	Contrat avec l'association « Même la plus petite noix » pour la projection du film d'Anna Feuillou « Un exil espagnol »	300,00 € + frais de déplacement
600	31/10	Convention conclue avec l'organisme SAFRAN Helicopter Engines de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services ç Espace Technologique Jean Bertin	Convention conclue avec l'organisme SAFRAN Helicopter Engines de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services - Espace Technologique Jean Bertin le 13/09/16	120,00 €
601	31/10	Convention conclue avec l'organisme SAFRAN Helicopter Engines de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services ç Espace Technologique Jean Bertin	Convention conclue avec l'organisme SAFRAN Helicopter Engines de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services - Espace Technologique Jean Bertin le 14/09/16	180,00 €
602	31/10	Convention conclue avec le Cabinet MARCOS et Associés de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services ç Espace Technologique Jean Bertin	Convention conclue avec le Cabinet MARCOS et Associés de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services Espace Technologique Jean Bertin le 27/10/16	90,00 €
603	02/11	Convention de partenariat renouvellement labellisation HANDIPLAGE	Convention de partenariat renouvellement labellisation HANDIPLAGE 2016-2021	
604	04/11	Convention conclue avec l'organisme SAFRAN Helicopter Engines de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services ç Espace Technologique Jean Bertin	Convention conclue avec l'organisme SAFRAN Helicopter Engines de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services - Espace Technologique Jean Bertin les 17 et 19/10/16	360,00 €
605	07/11	Convention de mise à disposition des locaux - Collectif Résidence de l'Aerial	Mise à disposition de l'accueil périscolaire de l'école D. Poueymidou – Collectif de la résidence de l'Aerial	A titre gratuit
606	07/11	Mise à Disposition Biarrotte Tir a l Arc Handisport 30 Novembre	Mise à disposition de la salle Biarrotte – SICSBT Tir à l'arc	A titre gratuit
607	08/11	Convention conclue avec l'organisme OFFICE DU TOURISME DU SEIGNANX de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services ç Espace Technologique Jean Bertin.	Convention conclue avec l'organisme OFFICE DU TOURISME DU SEIGNANX de mise à disposition d'une salle de réunion au Pôle de Services - Espace Technologique Jean Bertin le 18/10/16	60,00 €

N°	DATE	OBJET	CONTENU	MONTANT
608	09/11	Convention de mise à disposition des locaux - Ecole Charles Durroty	Mise à disposition de la salle de bibliothèque de l'école C. Durroty aux parents d'élèves	A titre gratuit
609	10/11	Convention de mise à disposition des locaux - Ecole Félix Concaret	Mise à disposition du hall d'accueil de l'école F. Concaret au syndicat des personnels enseignant	A titre gratuit
610	14/11	DVCS - MAC - Association ALEGERAK - Animation repas Noel EHPAD	Contrat avec l'association Alegerak pour l'animation du repas de Noël de la MAPAD	300,00 €
611	14/11	DVCS - Médiathèque - Concert Bon Air - 19.11.2016	Contrat avec l'association « Folk and Folks » pour le concert du 19/11/16	350,00 €
612	14/11	DVCS - Médiathèque - Conférence Guerre d Espagne - 17.11.2016	Contrat avec M. Pecastaing pour la conférence du 17/11/16	Frais de déplacement
613	15/11	Encaissement chèque sinistre dommage aux biens	Indemnisation suite à un sinistre	2 550,00 €
614	15/11	Contrat d'occupation du domaine public - logements Centre Municipal Albert Castets - F3 et F5	Mise à disposition de logements communaux dans le cadre de l'accueil d'artistes pour une représentation théâtrale	A titre gratuit
615	16/11	DVCS - Philippe Albor Noel aux écoles	Contrat avec Karakoil Production pour l'animation du spectacle de Noël aux écoles	2300,00 €
616	16/11	DVCS - MAC - Saison culturelle - Audrey Vernon - 29/04/2017	Contrat avec la SARL Yescomon pour la représentation du spectacle d'Audrey Vernon	2637,50 €
617	16/11	prêt salle parti de gauche 30-11	Mise à disposition d'une salle municipale – Parti de gauche	A titre gratuit
618	16/11	prêt de salle la loco 19-11	Mise à disposition d'une salle municipale – La locomotive	A titre gratuit
619	16/11	prêt de salle UL CGT 24-11	Mise à disposition d'une salle municipale – Union Locale CGT	A titre gratuit
620	16/11	prêt de salle Centre culturel 21-11	Mise à disposition d'une salle municipale – Centre culturel et social Boucau Tarnos	A titre gratuit
621	16/11	prêt de salle VCT 26-11	Mise à disposition d'une salle municipale – Association VCT	A titre gratuit

2016-12-137-DR/FIN – Orientations budgétaires 2017

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret , Maire Adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

PREND ACTE du rapport d'orientation budgétaire 2017

2016-12-138-DR/FIN – Budget du Pôle de services Bertin – Décision modificative

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret , Maire Adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

ADOPTÉ la décision modificative telle que figurant ci après :

ARTICLES	LIBELLE	PLUS	MOINS
FONCTIONNEMENT DEPENSES		7 700	7 700
67-Charges exceptionnelles		7 700	
678-01	Autres charges exceptionnelles (restitution dépôts de garantie)	7 700	
023-Virement à la section d'investissement			7 700
INVESTISSEMENT RECETTES		7 700	7 700
16-Emprunts et dettes assimilées		7 700	
165-01	Dépôts et cautionnement reçus (encaissement dépôt de garantie)	7 700	
021-Virement de la section de fonctionnement			7 700

HABILITE Monsieur le Maire à régulariser toutes les écritures découlant de l'adoption de cette décision modificative.

2016-12-139-DGS – Pôle de services « Espace Technologique Jean Bertin » – Tarifs des locations et charges

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro , Maire Adjointe

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

FIXE les loyers du Pôle de Services comme suit :

PÉPINIÈRE :

- année d'entrée en pépinière : 6,40 € HT par m² et par mois
- années suivantes : + 15 % par an à la date anniversaire d'entrée en pépinière

HÔTEL D'ENTREPRISES :

- année 2016 : 12,80€ HT par m² et par mois + 3,00 € HT(local de stockage) par m² et par mois
- années suivantes (au 1^{er} janvier) : augmentation en fonction de l'évolution de l'indice des loyers commerciaux

LOCATION GÉNÉRALE :

		Montant 2016 HT par m ² et par mois	Années suivantes
Restaurant « L'EOLE »	Inter-entreprises	4,27 €	augmentation en fonction de l'évolution de l'indice des loyers commerciaux
SCIC Interstices		4,27 €	augmentation en fonction de l'évolution de l'indice des loyers commerciaux
Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx (CBE)		4,27 €	augmentation en fonction de l'évolution de l'indice des loyers commerciaux
TEC GE COOP		4,27 €	augmentation en fonction de l'évolution de l'indice des loyers commerciaux
MISSION LOCALE		Gratuit	Gratuit
FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS		Gratuit	Gratuit
ITEMS	Bureau	4,27 €	augmentation en fonction de l'évolution de l'indice des loyers commerciaux
	Atelier	4,27 €	augmentation en fonction de l'évolution de l'indice des loyers commerciaux

FIXE le coût des charges locatives mensuelles à 4,00 € le m² pour les entreprises en pépinière et en hôtel d'entreprises

DIT que le restaurant Inter-entreprises « L'EOLE », la SCIC Interstices, le CBE, TEC GE COOP, la Mission Locale des Landes et le Foyer des Jeunes Travailleurs sont exonérés des charges locatives.

DIT que la tarif de location des salles de réunion reste inchangé (avec une possibilité de location à la demi-journée):

	Montant 2016 - HT par jour
Salle n°1	150,00 €
Salle n°2	100,00 €

DIT que ces montants entrèrent en vigueur au 15 décembre 2016

DIT que les sommes seront inscrites chaque année au budget

2016-12-140-DR/CPA – Délégation de Service Public – Gestion et exploitation de l'accueil de loisirs sans hébergement de la commune de Tarnos – Prolongation du contrat du 1^{er} janvier au 3 septembre 2017

Sur le rapport présenté par Madame Dufau , Maire Adjointe

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

APPROUVE l'avenant de prolongation de la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de l'accueil de loisirs sans hébergement du 1 janvier au 3 septembre 2017.

AUTORISE M. le Maire à signer l'avenant prolongeant la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de l'accueil de loisirs sans hébergement du 1 janvier au 3 septembre 2017.

2016-12-141-DR/FIN – Avances sur subventions de fonctionnement et contributions 2017

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro , Maire Adjointe

Vote: 27

Pour: 27

MM. Lespade et Perret ne prenant pas part au vote

Le Conseil municipal,

DECIDE de procéder aux versements d'avances de subventions de fonctionnement et de contributions 2017 aux structures suivantes :

- 60 000 euros (soixante milles euros) versés en deux fois pour le Syndicat Intercommunal du Parc des Sports de Boucau et de Tarnos,
- 52 045,00 euros (cinquante deux mille quarante cinq euros) et 5 855 euros (cinq mille huit cent cinquante cinq euros) pour l'association du Foyer des Jeunes Travailleurs Tarnosiens,
- 22 900,00 euros (vingt deux mille neuf cents euros) pour le Comité de Bassin d'Emploi.

DIT que les crédits nécessaires au règlement de ces dépenses seront prévus au budget 2017.

2016-12-142-DGS – Lotissement Bertin – Cession de terrain à la Société d'Équipement des Pays de l'Adour (SEPA)

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro , Maire Adjointe

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

DÉCIDE de céder à la Société d'Équipement des Pays de l'Adour – Société Anonyme ayant son siège social à Pau (64), 238 boulevard de la Paix, identifiée sous le numéro SIREN 775 638 695 RCS Pau- pour procéder à la cession des lots 16 (parcelle cadastrée AL n°623 d'une contenance de

1 562m²), 17 (parcelle cadastrée AL n°622 et AL n°626 d'une contenance totale de 1 684 m²) et 18 (parcelle cadastrée AL n°625 d'une contenance de 1 971 m²) du lotissement BERTIN pour une superficie totale de 5 217m²

DIT que cette cession sera consentie moyennant le prix de 528 233,57 € TTC (cinq cent vingt huit mille deux cent trente trois euros et cinquante sept centimes) soit :

- pour le lot 16 : **132 770€ HT+ 24 829,55€ TVA = 157 599, 55€ TTC**

- pour le lot 18 : **167 535€ HT+ 31 331, 02€ TVA = 198 866,02€ TTC**

- pour le lot 17 : **143 140€ HT+ 28 628€ TVA= 171 768€ TTC**

prix total de 528 233,57€ TTC pour les lots 16, 17 et 18.

DIT que le prix de vente sera payable à terme (au plus tard le 08 avril 2017).

DESIGNE Maître SARRAILH, notaire à Bayonne - 1 rue P. Rectoran – pour établir l'acte correspondant.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit acte ainsi que tout document afférent à cette transaction.

2016-12-143-DGS – Lotissement Pierre Sémard – Cession de terrain à M. et Mme Lewandowski

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro , Maire Adjointe

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

DÉCIDE de céder à Monsieur et Madame LEWANDOWSKI une portion de terrain de 2 200 m² à prendre sur la parcelle communale cadastrée section AM n°663 constituant le lot n°1 du lotissement Pierre Sémard.

DIT que cette cession sera consentie moyennant le prix 224 400€ TTC (deux cent vingt quatre mille quatre cent euros) soit 187 000€ HT auxquels s'ajoutent 37 400€ de TVA.

DESIGNE Maître SARRAILH, notaire à Bayonne - 1 rue P. Rectoran – pour établir l'acte correspondant.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit acte ainsi que tout document afférent à cette transaction.

2016-12-144-DR/FIN – Versement d'une participation financière de la Ville à l'Office Public de l'Habitat des Landes pour le projet de reconstruction du Foyer des Jeunes Travailleurs de Tarnos

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro , Maire Adjointe

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

DECIDE de verser une contribution financière de 150 000 € à l'Office Public de l'Habitat des Landes (XL Habitat) afin de participer à la reconstruction du Foyer des Jeunes Travailleurs de Tarnos.

DIT QUE cette participation fera l'objet d'un versement échelonné : 50 % sur l'exercice 2016 et 50 % sur l'exercice 2017.

DIT QUE le premier acompte de cette participation a été prévu au budget 2016 et que le solde sera inscrit au budget 2017.

2016-12-145-DAP – Programme St Nicolas – Convention partenariale pour la construction de 21 logements locatifs sociaux avec le Comité Ouvrier du Logement

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert , Maire Adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

DONNE avis favorable au projet de convention partenariale de financement portant sur 21 logements locatifs sociaux réalisés par le C.O.L dans le cadre du programme immobilier SAINT NICOLAS à Tarnos.

AUTORISE M. le Maire de Tarnos à procéder à la signature de ladite convention ainsi que tous documents en découlant.

CONFIRME que la Commune de Tarnos souhaite être fortement impliquée dans l'attribution de ces logements.

2016-12-146-DAP – Programme St Nicolas – Dénomination de voie « Allée Guernica »

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert , Maire Adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

DENOMME « Allée GUERNICA », la voie qui desservira le Programme « Saint Nicolas, telle qu'indiquée sur le plan ci-joint.

2016-12-147-DGS – EPFL – Convention de mise à disposition pour démolition de la propriété Lagarde

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert , Maire Adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

APPROUVE la convention établie entre l'EPFL « Landes Foncier » pour la mise à disposition pour démolition de la propriété « LAGARDE », parcelles cadastrées section AC n°31 et 33 d'une superficie de totale de 2 749m²,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la dite convention, et tout autre document relatif à ce dossier.

2016-12-148-DGS – Intégration de voirie « Les Hameaux de l'Avenir » - Acquisition de l'emprise auprès de M. et Mme Colet

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert , Maire Adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

DECIDE d'acquérir auprès de Monsieur et Madame COLET la parcelle cadastrée section AC n°620 d'une superficie totale de 181 m²

DIT que cette acquisition se fera à l'euro symbolique.

AUTORISE Madame NOGARO à signer ledit acte.

2016-12-149-DGS – Intégration de voirie « Les Hameaux de l'Avenir » - Acquisition de l'emprise auprès de Mme Ruby-Simon

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert , Maire Adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

DECIDE d'acquérir auprès de Madame Muriel RUBY-SIMON les parcelles cadastrées section AC n°441, 627, 630 659 et 661 d'une superficie totale de 1 546 m²

DIT que cette acquisition se fera à l'euro symbolique.

AUTORISE Madame NOGARO à signer ledit acte.

2016-12-150-DAP – Intégration dans le domaine public du lotissement « Les Hameaux de l'Avenir »

Sur le rapport présenté par Monsieur Dubert , Maire Adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

PRONONCE le classement dans le domaine public communal de la voie, des trottoirs et des réseaux divers du lotissement « LES HAMEAUX DE L'AVENIR ».

DIT qu'il convient d'insérer ladite voie dans le tableau de classement des voies de la commune,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les actes administratifs afférents à ce classement.

2016-12-151-DAP – Avenant à la convention avec M. Deysine pour la réalisation de travaux sur les parcelles AD 698 et AD 1453

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret , Maire Adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

APPROUVE l'avenant à la convention avec Monsieur DEYSINE.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le présent avenant.

ACCEPTE le paiement des travaux supplémentaires ci-dessus mentionnés.

2016-12-152-DAP – Convention entre la ville de Tarnos et le collège Langevin Wallon pour le passage de la balayeuse de la Ville dans la cour du collège

Sur le rapport présenté par Madame Dufau , Maire Adjointe

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

ANNULE ET REMPLACE la délibération n° 2016-04-045-DAP du 18 avril 2016

APPROUVE la convention entre la Ville de Tarnos et le Collège Langevin-Wallon de Tarnos, pour le passage de la balayeuse au collège Langevin-Wallon, à titre gratuit, jusqu'à trois fois par an

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la dite convention et l'ensemble des documents afférents.

2016-12-153-DAP – Enlèvement des déchets échoués entre les deux digues – Participation financière

Sur le rapport présenté par Monsieur Lapébie , Maire Adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de co-financement précitée pour l'année 2016

CONFIRME le montant maximum de la participation communale à 10 000 €.

DIT que la somme est prévue au budget 2016

2016-12-154-DVCS – Asso'solidaires – Subvention exceptionnelle au CCAS

Sur le rapport présenté par Madame Dupré , Maire Adjointe

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

DECIDE d'attribuer au Centre Communal d'Action Sociale une subvention exceptionnelle d'un montant de 424,00 € (quatre cent vingt-quatre euros).

2016-12-155-DVCS – Concours « Travail de mémoire » - Subventions aux coopératives scolaires

Sur le rapport présenté par Monsieur Havelin , Maire Adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

DECIDE d'attribuer :

- une subvention de 300 euros à la coopérative scolaire Jean Jaurès pour l'attribution du premier prix
- une subvention de 200 euros à la coopérative scolaire Notre Dame des Forges pour l'attribution du deuxième prix.

DIT que les crédits sont prévus au budget 2016 de la Commune.

2016-12-156-DVCS – Déclassement d'instrument de musique

Sur le rapport présenté par Monsieur Hervelin , Maire Adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

DECIDE de déclasser du domaine public communal la flûte traversière de marque YAMAHA (Yamaha 281 727243P) pour la classer dans le domaine privé de la commune,

DIT que cet instrument sera mis en vente pour la somme de 400€.

2016-12-157-DR/CPA – Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat d'énergies, de travaux / fournitures / services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret , Maire Adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

CONFIRME l'adhésion de la ville de Tarnos au groupement de commandes pour l'achat d'énergies, de travaux / fournitures / services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique pour une durée illimitée,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention constitutive du groupement et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération,

AUTORISE Monsieur le Maire à faire acte de candidature aux marchés d'énergies proposés par le groupement suivant les besoins de la collectivité,

AUTORISE le coordonnateur et le Syndicat d'énergies dont il dépend, à solliciter, autant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux et des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives à différents points de livraison,

APPROUVE la participation financière aux frais de fonctionnement du groupement et, notamment pour les marchés d'énergies, sa répercussion sur le ou les titulaire(s) des marchés conformément aux modalités de calcul de l'article 9 de la convention constitutive.

S'ENGAGE à exécuter, avec la ou les entreprises retenue(s), les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la ville de Tarnos est partie prenante

S'ENGAGE à régler les sommes dues au titre des marchés, accords-cadres et marchés subséquents dont la ville de Tarnos est partie prenante et à les inscrire préalablement au budget

**2016-12-158-DR/CPA – Adhésion au groupement de commandes pour la
passation d'un marché portant sur la gestion des installations de chauffage**

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret , Maire Adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

DECIDE de procéder à la constitution d'un groupement de commandes qui permettra d'organiser les consultations, d'attribuer et signer les marchés et de procéder à leur exécution, ainsi que les modifications de marchés s'y rattachant,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions relatives au groupement de commande ainsi constitué

PRECISE que le Maire de TARNOS sera le coordonnateur du groupement.

PRECISE que les dépenses résultant des marchés portant sur la gestion des installations de chauffage seront inscrites aux budgets de la Commune, du Syndicat Intercommunal du Parc des Sports et du Centre Communal d'Action Sociale.

**2016-12-159-DR/CPA – Lancement du marché de fournitures pour l'entretien
des bâtiments communaux**

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret , Maire Adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à engager la procédure de passation de marché public, de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert dans le cadre du marché de fournitures bâtiments et à la procédure concurrentielle avec négociation en cas de réception d'offres irrégulières ou inacceptables

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les marchés et les pièces y afférentes, ainsi que les modifications de marchés éventuelles.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget

**2016-12-160-DR/RH – Mise en œuvre du Régime Indemnitaire tenant compte
des fonctions, Sujétions, Expertise et de l'Engagement Professionnel
(RIFSEEP)**

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret , Maire Adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

DECIDE d'instaurer dans l'immédiat uniquement la prime liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) selon les modalités définies ci-après :

I – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1. Les bénéficiaires

Le RIFSEEP est attribué :

- Aux agents titulaires et stagiaires à temps complet, à temps non complet et à temps partiel,
- Ce régime indemnitaire sera également appliqué aux agents contractuels de droit public bénéficiant déjà d'un régime indemnitaire

2. La modulation de l'IFSE en cas d'indisponibilité physique

En l'absence de dispositions réglementaires, un agent ne peut pas prétendre au versement de son régime indemnitaire pendant sa période de congés pour indisponibilité physique. Il convient donc de délibérer sur les modalités de versement de l'IFSE :

- En cas de congé maladie ordinaire, de congé pour maladie professionnelle ou accident de service/accident du travail, l'IFSE est maintenue intégralement.
- En cas de congé de longue maladie, congé de longue durée, congé de grave maladie l'IFSE est maintenue intégralement.
- En cas de congés de maternité ou pour adoption, et de congé paternité, l'IFSE est maintenue intégralement.

II - MISE EN PLACE DE L'IFSE : DÉTERMINATION DES GROUPES FONCTIONS

Chaque cadre d'emplois est réparti en groupes de fonctions suivant le niveau de responsabilité et d'expertise requis ou les sujétions auxquelles les agents peuvent être exposés :

1. Les critères de classification

Un 1^{er} niveau de classification des fonctions au sein des groupes avec les critères suivants :

- Critère d'encadrement, de pilotage, de coordination
- Critère de l'expertise et de la technicité des fonctions exercées

Un 2^{ème} niveau de classification permettant la modulation des montants individuels indemnitaires à l'intérieur d'un même groupe, il est proposé de retenir les critères suivants :

- Critère des sujétions particulières, du degré d'exposition du poste au regard de l'environnement professionnel
- Grade détenu

2. Les groupes fonctions

Pour chaque cadre d'emplois, il est fait référence aux plafonds réglementaires annuels maximum prévus par les arrêtés de la Fonction Publique d'État (connus à ce jour – au regard de la parution des textes).

CATEGORIE A

FILIERE ADMINISTRATIVE

ATTACHES TERRITORIAUX		
Groupes fonctions	Emplois /Fonctions	Plafond annuel réglementaire
1 A	Directeur Général des Services Directeur Général Adjoint des Services	36 210 €
2 A	Directeur - Directeur adjoint	32 130 €
3 A	Responsables de services - de structures	25 500 €
4 A	Chargés de mission sans encadrement Expertise - Coordination pilotage	20 400 €

FILIÈRE TECHNIQUE

INGENIEURS TERRITORIAUX		
Groupes fonctions	Emplois /Fonctions	Plafond annuel réglementaire
1 A	Directeur Général des Services Directeur Général Adjoint des Services Directeur des Services Techniques	<i>En attente de la parution de l'arrêté ministériel pour la transposition, non éligible à ce jour</i>
2 A	Directeurs - Directeurs adjoints	
3 A	Responsables de services Poste de coordination ou de pilotage avec une grande autonomie sans encadrement	
4 A	Chargés de mission - Chargés d'études Experts sans encadrement	

FILIÈRE MÉDICO SOCIALE

PUERICULTRICES TERRITORIAUX		
Groupes fonctions	Emplois /Fonctions	Plafond annuel réglementaire
1 A	/	<i>En attente de la parution de l'arrêté ministériel pour la transposition, non éligible à ce jour</i>
2 A	Directeur – Directeurs adjoints	
3 A	Coordinateur/trice Petite Enfance	

FILIÈRE CULTURELLE

PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE		
Groupes fonctions	Emplois /Fonctions	Plafond annuel réglementaire
1 A	/	<i>En attente de la parution de l'arrêté ministériel pour la transposition, non éligible à ce jour</i>
2 A	Directeurs – Directeurs adjoints	
3 A	Responsables de service	
4 A	Professeurs de musique	

BIBLIOTHECAIRES TERRITORIAUX		
Groupes fonctions	Emplois /Fonctions	Plafond annuel réglementaire
1 A	/	<i>En attente de la parution de l'arrêté ministériel pour la transposition, non éligible à ce jour</i>
2 A	Directeurs – Directeurs adjoints	
3 A	Responsables de service Direction de structure	
4 A	Bibliothécaire sans encadrement	

CATEGORIE B

FILIÈRE ADMINISTRATIVE

REDACTEURS TERRITORIAUX		
Groupes fonctions	Emplois /Fonctions	Plafond annuel réglementaire
1 B	Responsables de services	17 480 €
2 B	Fonctions administratives complexes Fonctions de coordination - pilotage Expertise spécifique sans encadrement	16 015 €
3 B	Gestionnaires - Assistants Chargés de mission	14 650 €

FILIÈRE TECHNIQUE

TECHNICIENS TERRITORIAUX		
Groupes fonctions	Emplois /Fonctions	Plafond annuel réglementaire
1 B	Responsables de services	11 880 €
2 B	Fonctions techniques complexes Fonctions de coordination - pilotage Expertise spécifique sans encadrement	11 090 €
3 B	Gestionnaires - Assistants Chargés de mission - Chargés d'études	10 300 €

FILIÈRE MÉDICO SOCIALE

EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS		
Groupes fonctions	Emplois /Fonctions	Plafond annuel réglementaire
1 B	Responsables de structures Petite Enfance	<i>En attente de la parution de l'arrêté ministériel pour la transposition, non éligible à ce jour</i>
2 B	Fonction de coordination - pilotage	
3 B	Éducateurs de jeunes enfants sans encadrement d'agents	

FILIERE SPORTIVE

EDUCATEURS DES ACTIVITES PS		
Groupes fonctions	Emplois /Fonctions	Plafond annuel réglementaire
1 B	Responsables de service	17 480 €
2 B	Fonction de coordination - pilotage	16 015 €
3 B	Éducateurs sans encadrement d'agents	14 650 €

FILIERE ANIMATION

ANIMATEURS TERRITORIAUX		
Groupes fonctions	Emplois /Fonctions	Plafond annuel réglementaire
1 B	Responsables de service	17 480 €
2 B	Fonction de coordination - pilotage	16 015 €
3 B	Animateurs sans encadrement d'agents	14 650 €

FILIERE CULTURELLE

ASSISTANTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE		
Groupes fonctions	Emplois /Fonctions	Plafond annuel réglementaire
1 B	Responsables de service	<i>En attente de la parution de l'arrêté ministériel pour la transposition, non éligible à ce jour</i>
2 B	Fonction de coordination - pilotage	
3 B	Professeurs de musique	

ASSISTANTS DE CONSERVATION PB		
Groupes fonctions	Emplois /Fonctions	Plafond annuel réglementaire
1 B	Responsables de service	<i>En attente de la parution de l'arrêté ministériel pour la transposition, non éligible à ce jour</i>
2 B	Fonction de coordination - pilotage	
3 B	Assistants de conservation	

CATEGORIE C

FILIERE ADMINISTRATIVE

ADJOINTS ADMINISTRATIFS		
Groupes fonctions	Emplois /Fonctions	Plafond annuel réglementaire
1 C	Pilotage de projet - Référent - Coordination	11 340 €
2 C	Polyvalence / Spécialisation Qualification ou expertise spécifique Fonction d'accueil / relation public	10 800 €

	spécifique Agents d'exécution	
--	----------------------------------	--

FILIÈRE TECHNIQUE

AGENTS DE MAITRISE		
Groupes fonctions	Emplois /Fonctions	Plafond annuel réglementaire
1 C	Encadrement de proximité	<i>En attente de la parution de l'arrêté ministériel pour la transposition, non éligible à ce jour</i>
2 C	Expertise sans encadrement	

ADJOINTS TECHNIQUES		
Groupes fonctions	Emplois /Fonctions	Plafond annuel réglementaire
1 C	Pilotage de projet - Référent - Coordination	<i>En attente de la parution de l'arrêté ministériel pour la transposition, non éligible à ce jour</i>
2 C	Qualification ou expertise spécifique Relation public spécifique Agents d'exécution	

FILIÈRE MÉDICO SOCIALE

ATSEM		
Groupes fonctions	Emplois /Fonctions	Plafond annuel réglementaire
1 C	ATSEM (avec ou sans sujétions particulières)	11 340 €
2 C	/	10 800 €

AUXILIAIRES DE PUERICULTURES		
Groupes fonctions	Emplois /Fonctions	Plafond annuel réglementaire
1 C	Auxiliaire de puériculture	<i>En attente de la parution de l'arrêté ministériel pour la transposition, non éligible à ce jour</i>
2 C	/	

FILIÈRE ANIMATION

ADJOINTS D'ANIMATION		
Groupes fonctions	Emplois /Fonctions	Plafond annuel réglementaire
1 C	/	11 340 €
2 C	Animateur	10 800 €

FILIÈRE CULTURELLE

ADJOINTS DU PATRIMOINE		
Groupes fonctions	Emplois /Fonctions	Plafond annuel réglementaire
1 C	/	<i>En attente de la parution de l'arrêté ministériel pour la transposition, non éligible à ce jour</i>
2 C	Adjoint du patrimoine	

Il est entendu que les anciennes primes (sauf celles qui restent cumulables – cf ci après) seront automatiquement remplacées par l'IFSE en fonction de la parution des arrêtés de transposition.

2. Modulation individuelle

Les montants de l'IFSE seront proratisés, dans les mêmes conditions que le traitement, pour les agents à temps partiel ou occupant un emploi à temps non complet.

Le montant de l'IFSE pourra faire l'objet d'un réexamen :

- en cas de changement de groupe de fonction
- en cas de changement de grade ou cadre d'emplois (promotion/réussite EP concours)
- à minima tous les 4 ans en l'absence de changement de fonctions au vu de l'expérience professionnelle acquise par l'agent

Concernant la prise en compte de l'expérience professionnelle et de l'évolution des compétences, qui constitue une part variable modulable et individuelle de la part IFSE, il est proposé de différer à une réflexion ultérieure son application ainsi que les critères afférents. La mise en œuvre du RIFSEEP permet de différer dans le temps l'application ou la réflexion des parts facultatives et variables.

Si de nouveaux grades, non listés ci-dessus, sont créés dans la Collectivité, le régime indemnitaire leur sera étendu automatiquement selon leur catégorie hiérarchique et leurs fonctions.

3. Modalité d'attribution individuelle

Le montant individuel attribué au titre de l'IFSE sera librement défini par l'autorité territoriale, par voie d'arrêté individuel, dans la limite des conditions prévues par la présente délibération.

Il est précisé le maintien du régime indemnitaire antérieur à titre dérogatoire et individuel. Ainsi, les agents relevant des cadres d'emplois énumérés ci dessus, conserveront le montant indemnitaire qu'ils percevaient avant la mise en place de l'IFSE.

4. Périodicité de versement

L'IFSE fera l'objet d'un versement mensuel.

III – LE COMPLEMENT INDEMNITAIRE ANNUEL (CIA)

La réglementation relative au RIFSEEP, prévoit la possibilité pour les Collectivités d'instaurer au profit des agents un complément indemnitaire annuel (CIA) tenant compte de l'engagement et de la manière de servir et selon des critères définis au préalable.

Cette prime ne sera pas mise en œuvre à ce jour dans le cadre de l'application du nouveau régime indemnitaire. Il est proposé de différer la réflexion sur la mise en place de cette part facultative, variable et individuelle. Le groupe de travail RIFSEEP sera associé à cette réflexion future. Le cas échéant, une nouvelle délibération complémentaire pourra être prise à cet effet.

IV – LES REGLES DE CUMUL

Le régime indemnitaire mis en place par la présente délibération est par principe exclusif de toutes autres primes et indemnités liées aux fonctions et à la manière de servir.

En conséquence, le RIFSEEP ne peut se cumuler avec les anciennes primes liées aux fonctions (l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires (I.F.T.S.), l'indemnité d'administration et de technicité (I.A.T.), l'indemnité d'exercice de missions des préfectures (I.E.M.P.), la prime de service et de rendement (P.S.R.), l'indemnité spécifique de service (I.S.S.), l'indemnité représentative des sujétions et de travaux supplémentaires (IFRSTS)...

Cette liste est non exhaustive compte tenu la multiplicité des anciennes primes liées aux fonctions.

Ce régime indemnitaire pourra en revanche être cumulé avec notamment :

- l'indemnisation des dépenses engagées au titre des fonctions exercées (exemple : frais de déplacement),
- les indemnités différentielles complétant le traitement indiciaire et la GIPA
- les sujétions ponctuelles directement liées à la durée du travail (heures supplémentaires, astreintes, ...),
- les indemnités versées pour travail le dimanche et jours fériés
- la prime de responsabilité versée aux agents détachés sur emploi fonctionnel

Le complément de rémunération versé deux fois par an (juin et novembre) sera maintenu dans les mêmes conditions que fixées par la délibération initiale. Il se cumulera à l'IFSE.

La NBI, qui ne constitue pas du régime indemnitaire, reste cumulable avec le RIFSEEP dans les conditions prévues réglementaires et si les conditions d'octroi sont remplies.

DIT que les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1er janvier 2017 selon les modalités précisées ci dessus. La délibération instaurant le régime indemnitaire antérieurement (2011-07-125 DRH) est abrogée en conséquence.

DIT que les crédits correspondants seront inscrits chaque année au budget.

2016-12-161-DR/RH – Application de la mesure « Transfert primes / points » aux agents contractuels

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret , Maire Adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

DECIDE d'appliquer la mesure dite « transfert primes/points » aux contractuels de droit public sur

la base de l'abattement fixé par décret pour les fonctionnaires, soit :

- Pour les contractuels de catégorie C : 167 € annuels
- Pour les contractuels de catégorie B : 278 € annuels
- Pour les contractuels de catégorie A : 167 € annuels pour la 1^{ère} année de revalorisation - 389 € annuels pour les années suivantes.

Le montant de cet abattement sera proratisé pour les agents à temps non complet et à temps partiel.

AUTORISE l'application de la mesure dite « transfert primes/points » aux contractuels de droit public bénéficiant d'un régime indemnitaire.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans l'emploi sont inscrits au budget au chapitre prévu à cet effet.

2016-12-162-DR/RH – Créations de postes

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret , Maire Adjoint

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

DECIDE de créer :

- 1 poste permanent d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe (catégorie B)
- 2 postes de contractuels non permanents d'adjoint administratif de 2^{ème} classe (catégorie C) pour 2 mois (janvier – février 2017) pour le recensement de la population

AUTORISE la modification du tableau des emplois 2016 ainsi proposée.

DIT que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans l'emploi sont inscrits au budget au chapitre prévu à cet effet. La rémunération afférente à ces emplois sera fixée conformément aux statuts particuliers correspondants.

2016-12-163-CAB – Motion pour le maintien du rattachement du Seignanx à la Caisse d'Allocations Familiales de Bayonne

Sur le rapport présenté par Monsieur Lespade , Maire

Vote: 30

Pour: 30

Le Conseil municipal,

S'OPPOSE au transfert des assurés du Seignanx de la CAF de Bayonne vers celle de Mont-de-Marsan,

REFUSE que soit envisagé un projet similaire pour la CPAM,

DEMANDE le maintien du rattachement du Seignanx à la CAF

DEMANDE le maintien du rattachement du Seignanx à CPAM du Pays basque et du sud des Landes,

INVITE les élus et les habitants du Seignanx à s'unir pour porter cette exigence.

M. le Maire lève la séance à 22h30

Tarnos, le 14 décembre 2016

Le Maire,

Jean-Marc LESPASSE

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Le Maire soussigné constate que le compte rendu sommaire de la séance du **13 décembre 2016**, comprenant toutes les délibérations prises par le Conseil Municipal au cours de cette séance, a été affiché par extrait le **14 décembre 2016**, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Tarnos le 14 décembre 2016

Le Maire

par délégation
Directeur Général des Services



Jean-Marc LESPAGE

